

Le huit décembre Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 2 décembre 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	de GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	/
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	/
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	MEZIERES Hervé, suppléant
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, PELLUAU Philippe, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	MADIOT Isabelle, suppléante

Étaient excusés : HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), CHANCEREL Philippe (Livré-la-Touche), BEDOUET Gérard (Saint-Saturnin-du-Limet), MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), GARBE Pascale (Méral), LIVENAIS Norbert (Renazé), CHAZÉ Monique (Craon), CLAVREUL Yannick (Simplé), LEFÈVRE Laurent (Quelaines-Saint-Gault).

Étaient absents : DALIFARD Alexia (Ballots), HAMARD Benoît (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

MANCEAU Laurence a donné pouvoir à DOREAU Jean-Sébastien
LIVENAIS Norbert a donné pouvoir à BALOCHE Dorinne

GARBE Pascale a donné pouvoir à CHAMARET Richard
CHAZÉ Monique a donné pouvoir à de GUEBRIANT Bertrand

Secrétaire de Séance : Élu M. Bertrand de GUÉBRIANT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 8 décembre 2025

OBJET 2025-12/184 : FINANCES

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°3 - BUDGET ANNEXE (70020) – EAU RÉGIE

M. Maxime Chauvin, expose au conseil communautaire, qu'il convient d'ajuster les crédits sur le budget Eau Régie :

- Augmentation des crédits d'investissement hors opération afin d'engager la MOE pour les travaux de réhabilitation des bureaux de Livré la Touche.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 47

Votants : 51 (par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (51 votants)

⇒ **APPROUVE** la décision modificative n°3 – Budget Eau Régie (70020) comme suit :

Section de fonctionnement							
Chapitre	compte	dépenses	BP 2025	Chapitre	compte	recettes	BP 2025
		Total dépenses BP	7 053 794,86 €			Total recettes BP	7 053 794,86 €
		Total DM n°1	0,00 €			Total DM n°1	0,00 €
		Total DM n°2	0,00 €			Total DM n°2	0,00 €
67	678	Autres charges exceptionnelles	-40 000,00 €				
023	023	Virement à la section d'investissement	40 000,00 €				
		Total DM n°3	0,00 €			Total DM n°3	0,00 €
		total dépenses	7 053 794,86 €			total recettes	7 053 794,86 €

Section d'investissement							
Chapitre	compte	dépenses	BP 2025	Chapitre	compte	recettes	BP 2025
		Total dépenses BP	2 222 475,74 €			Total recettes BP	2 222 475,74 €
		Total DM n°1	1 379,00 €			Total DM n°1	1 379,00 €
		Total DM n°2	60 000,00 €			Total DM n°2	60 000,00 €
20	2031	Frais d'études	20 000,00 €	021	021	Virement de la section de fonctionnement	40 000,00 €
23	2313	Travaux	20 000,00 €				
		Total DM n°3	40 000,00 €			Total DM n°3	40 000,00 €
		total dépenses	2 323 854,74 €			total recettes	2 323 854,74 €

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Craon, le 12 décembre 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20251212-DELIB202512184-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2025

Affichage : 17/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Le secrétaire de séance,

Bertrand de GUÉBRIANT

